



Communiqué

(pour publication immédiate)

Thetford Mines, le 4 mars 2008

Pour un secteur manufacturier gagnant au Québec

Depuis 2005, nos manufacturiers de Chaudière-Appalaches et des autres régions centrales se mobilisent contre les iniquités fiscales et la concurrence malsaine dont ils sont victimes de la part d'entreprises situées dans des régions ressources et subventionnées par notre gouvernement.

Les Chambres de commerce, les CLD, la Coalition des manufacturiers(CREÉÉ), les municipalités, les CRÉ et autres organismes ont uni leurs forces en Chaudière-Appalaches et dans d'autres régions centrales pour dénoncer cette fiscalité aux effets pervers sur nos entreprises et nos travailleurs.

En plus de subir les effets néfastes de la hausse du dollar canadien et de l'énergie, la concurrence des pays émergents nos entrepreneurs devraient au moins être épargnés d'une concurrence déloyale sur leur territoire.

La diffusion récente du rapport Gagné a donc été accueillie très favorablement par tous nos agents économiques. Le Groupe Gagné fait preuve de gros bon sens. En bref, il recommande au gouvernement du Québec de favoriser l'investissement pour stimuler la productivité des entreprises manufacturières en fonction de leur éloignement des grandes agglomérations. Il est normal que des PME situées dans des régions éloignées comme l'Abitibi et la Gaspésie puissent recevoir un soutien de l'état.

Par contre, n'oublions pas que des entreprises des régions centrales sont en mauvaise situation financière ou sont carrément disparues dans les secteurs du meuble, du vêtement et du textile.

Par la présente, nous demandons au gouvernement du Québec d'agir sans tarder en adoptant dans son budget les recommandations du Rapport Gagné.

Le moment est venu de donner un coup de barre dans une seule direction, celle qui permettra à l'ensemble des manufacturiers de toutes les régions de tirer leur épingle de jeu dans un environnement économique qui a changé dramatiquement depuis l'introduction de la SDERR. Nos manufacturiers de toutes les régions seront confrontés à des pénuries de main d'œuvre qualifiée dans un contexte hautement compétitif.

À notre avis, la voie de l'augmentation de la productivité et de la compétitivité de nos entreprises est la seule voie porteuse d'avenir pour notre secteur manufacturier.

- 30 -

pour info :

Louis Thivierge, directeur général
Chambre de commerce et d'industrie de L'Amiante
Tél. : 418-338-4551
Télec. : 418-335-2066
Courriel : dg.ccamiante@bellnet.ca